

FRANK TENAILLE

MUSIQUES D'ESSENCE PATRIMONIALE : ENJEUX ESTHETIQUES, POLITIQUES ET CITOYENS.

« *La culture est une résistance
à la distraction* ».

Pier Paolo Pasolini ».

Préambule

Le thème : « L'économie du secteur des Musiques du Monde : de la production à la diffusion ».

Mes collègues de Zone Franche vont intervenir sur les différents maillons de la chaîne de l'économie des musiques du monde (MM), de la production à la diffusion. En tant que journaliste, programmateur, observateur depuis plus de trente ans de ces musiques, j'ai souhaité porter ma réflexion sur deux séquences en amont et en aval de cette chaîne.

Les musiques du monde (dites MM), qu'elles relèvent du domaine français ou non (dites musiques traditionnelles, MT), sont légitimées par un ensemble de déterminants esthétiques, patrimoniaux, citoyens. Elles représentent aujourd'hui de vrais enjeux économiques. L'économie de ces musiques se situant aujourd'hui à deux niveaux : en amont ou en aval, d'un chanteur ou groupe constitué. En aval cette économie se concrétise par une prestation (qu'elle soit scénique ou de rue), par un disque, un film, une tournée. Et il en sera abondamment question ici.

En amont existe une autre économie moins manifeste parce que plus virtuelle. C'est de celle-ci dont je voudrais parler. En effet, il m'apparaît que cette économie de l'amont est prise en compte à la marge, à la fois par les corps de métier de la musique, par les instances du monde musical, par les institutions, mais aussi par les musiciens/ chanteurs dans leur dispositif de fonctionnement.

Quel est le périmètre de cette économie de l'amont ?

Pour se le représenter, il faut en revenir aux caractéristiques des musiques considérées.

Si l'on se réfère aux niveaux de pertinence partagés par ces musiques, on dira :

- Qu'elles sont fidèles à leurs sources dans leurs principes, dans leurs formes, leurs occasions de jeu.
- Qu'elles sont basées sur une transmission orale de leurs règles, de leurs techniques, de leurs répertoires.
- Qu'elles sont liées à un contexte culturel dans le cadre duquel elles ont une place et, la plupart du temps, une fonction.
- Qu'elles sont porteuses de valeurs et de vertus qui leur confèrent leur sens et leur efficacité au sein de ce contexte.
- Qu'elles sont liées à un réseau de pratiques sinon de convictions dont elles tirent leurs substances et leur raison d'être.

Autant de distinguos qui soulignent combien ces musiques sont des formes vivantes dotées d'un potentiel créatif inépuisable, vecteur d'un ensemble de valeurs qui leur confèrent leur identité et leur portée symbolique.

Pour ma part, aux termes de MM je préfère plutôt ceux de musiques d'essence patrimoniale dans la mesure où et je pense qu'elle se construisent non pas dans une perpétuation / adaptation de schémas musicaux passés mais dans leur dépassement par l'utilisation d'éléments stylistiques, de formes, de référents, appartenant à des héritages culturels et musicaux spécifiques. Les processus de dépassement étant chaque fois relatifs à des acteurs de terrain intimement liés à leur environnement physique (ruraux ou urbains) mais aussi à leur époque et répondant chacun à des cheminements en symbiose avec leur propre subjectivité.

Si j'insiste sur ces problèmes de délimitation, c'est qu'ils sont à mes yeux essentiels. En effet, limitative ou caricaturale, telle définition donnée à un genre musical est susceptible d'avoir des conséquences, par exemple sur le positionnement des puissances publiques à son égard et, par voie de conséquence, sur l'attention intellectuelle et le soutien qu'on est prêt à lui accorder.

Ainsi, par exemple, il m'apparaît que la terminologie de « musique actuelle » utilisée pour « flécher » les MM ou MT n'est pas de nature à conforter leur développement. Tant cette terminologie sous des accents « modernes » est :

- réductrice (tant ce n'est pas dans ces musiques « l'actuel » qui prime mais la dimension patrimoniale),
- diluante (car on « mutualise » par la bande des esthétiques musicales qui ont des processus de fabrication totalement dissemblables),
- et, in fine, contre-productive pour la mise en valeur de ces musiques.

Façon de dire qu'il est décisif de prendre en compte cet amont pour ramarrer ces musiques à leur grand arrière naturel et d'argumenter une intelligibilité économique qui prenne en compte non un segment de leur processus mais toute une chaîne.

Pourquoi cet amont est-il sous-évalué ou non pris en compte ?

Si je m'en tiens à la France, j'y vois deux raisons. L'industrie du divertissement (via son œuvre de massification consumériste et de pasteurisation des goûts) a pris le pas sur la culture citoyenne, l'a phagocytée, sinon marginalisée. Ce déplacement du centre de gravité de la culture nationale n'a pas eu que des conséquences sur l'organisation générale de la culture (production, diffusion, consommation, etc.) il eut pour effet de découpler la culture populaire d'avec ses héritages patrimoniaux. La déshérence chez nombre de responsables politiques des notions de « temps long », d'éducation populaire, de pédagogie citoyenne, de valorisation des imaginaires – toutes notions qui désignent les éléments constitutifs des MT ou MM -, étant symptomatique de cet état de fait.

Ainsi, alors que désormais les moyens techniques pour valoriser les sources sont inédits, remarquables, et d'accès facile, l'on constate un divorce plus politique et intellectuel que financier et pratique, pour prendre à bras le corps l'enjeu mémoriel dans les politiques publiques, notamment en matière de MM/MT.

J'en veux pour preuve, sauf exceptions, le soutien chichement accordé par les institutions (nationales, régionales, départementales) aux travaux de collectage, de recherche, de réflexion (combien de chercheurs dans le domaine français ?), de valorisation (numérisation, édition...), de diffusion des sources, de création (résidences), d'enseignement et de transmission (dans le cadre de la pratique amateur).

On a parlé abondamment ici d'orientation du travail pour les années à venir en direction de nouvelles générations et de nouveaux publics ?

Je suis pour ma part intimement persuadé que comme la prévention écologique, la gestion en amont des déchets ou l'économie durable, vont devenir des terrains d'investissement majeurs dans le futur (y compris économiques), en matière de MM/MT c'est sur le terrain des sources* – terme générique - que l'effort (donc l'investissement en moyens financiers et humains) devra porter.

Sur le plan de la création musicale cet effort est souhaitable pour plusieurs motifs :

- Personne ne peut décréter qu'un travail de mémoire a été achevé parce que, par essence, la mémoire est en perpétuelle fabrication d'elle-même.
- Personne ne peut aujourd'hui dire quels éléments d'un héritage fourniront le prétexte aux œuvres de demain.
- Personne ne peut dire quel syncrétisme, créolisation, hybridation naîtrons des échanges patrimoniaux à venir.

Sur un plan plus général, cet effort est nécessaire pour une raison : la diversité culturelle.

Toute l'indique, au XXI^e siècle, l'enjeu majeur sera celui de la diversité. Encore faut-il s'entendre sur ce que recouvre ce terme polysémique. Pour le moins, pour chaque communauté considérée, l'expression de cette diversité passera par la mise en valeur des legs culturels. Parmi ces legs, ceux du patrimoine immatériel seront certainement les plus décisifs pour enrichir une intelligibilité territoriale pouvant par la suite se décliner sur les plans de l'échange, de l'image, du tourisme, etc.

Des héritages qui ont à voir avec des langues et des imaginaires, des paysages, des parfums, les mœurs, des coutumes, etc.

Cela pour dire que sur le registre du patrimoine immatériel la musique, marqueur identitaire par excellence, a quelques pistes à proposer au Politique. Tant à travers ses multiples dimensions elle est une des plus tangibles appréhensions des enjeux du vivre ensemble futur.

Pour en finir sur ce registre, j'ai dit précédemment que les musiciens/ chanteurs actuels prenaient mal ou peu en compte dans leur dispositif de fonctionnement cette économie de l'amont. Je le dis parce qu'on est rentré dans une nouvelle période dans laquelle le divers (au sens que lui donnait Victor Segalen), le local, le particulier, doivent s'articuler grâce à de nouveaux moyens de fonctionnement, de nouvelles perspectives, au pluriel, à l'universel, au général, pour accoucher d'une dialectique plus efficace entre créations, publics, territoires, et régions du monde. Je le dis parce qu'on a quitté de la période « militante » des années 75-85 qui a fourni le carburant au mouvement collectif des MT. Et je le dis aussi parce que le

créateur musical à venir sera dans une nouvelle spatialisation (via le rurbain, Internet, le brassage des populations,). Et que c'est précisément parce qu'il sera soumis à ces forces contradictoires qu'il aura besoin d'être lesté par des mémoires ardentes.

Ce qui revient à dire que si jusqu'ici leur l'effort essentiel a été mis sur l'aval (studio, enregistrement, disque, diffusion, tournée), un rééquilibrage de leurs énergies doit être mis, impérieusement, sur l'amont. Car, c'est cet amont qui, en dernière instance, sera producteur de sens, de dynamique, de légitimité, de force de conviction des œuvres à venir

Où j'en viens au second moment de mon intervention ayant trait cette fois, aux médias lesquelles se situent en aval.

On pourrait penser qu'entre la source et le produit fini (qu'il s'agisse d'un enregistrement ou un spectacle vivant) s'agit de deux moments déconnectés. Il n'en est rien. Il y a entre cet amont et cet aval un fil d'Ariane, celui de l'esthétique. Que faut-il entendre par esthétique ? Si l'on s'en tient à un produit musical, on dira qu'elle se manifeste par une forme, un propos, une dynamique interne, une balistique. Mais une esthétique ce peut-être aussi toute une polysémie qui renvoie à une époque, des contextes, des interactions avec des publics.

Exemple de polysémie à l'usage des médias. On peut dire en complexifiant que Salif Keita est un chanteur africain. Mais encore que Salif Keita est un chanteur malien.

Que Salif Keita est chanteur représentatif de la chanson de geste mandingue.

Que Salif Keita, natif du village Djoliba, né albinos, est chanteur de caste noble, descendant du fondateur de l'Empire du Mali, Soundjata Keita, et qu'il a investi un art griotique transmis de génération en génération depuis le XIIe siècle...

Je suis pour ma part persuadé, que la force des MM/MT a toujours résidé dans l'affirmation de cette polysémie quand l'industrie du divertissement (au sens anglo-saxon de *entertainment*), pour sa part, s'emploie à organiser la monosémie.

À ce niveau, les médias (petites mains de l'industrie du divertissement), parce qu'elles ne sont qu'une variable d'ajustement dans des conglomérats industriels et financiers – particulièrement en France ! - pratiquent la globalisation des esthétiques. Les critères qui président à leurs choix sont d'abord d'ordre économique (publicité, co-édition, etc.) ensuite idéologique (audimat, fabrication d'un homo consumatus). Cela s'est vérifié depuis le début des années 80 de façon caricaturale en termes de concentration et de consanguinité idéologique des décideurs et de leur « valetaille ». Aussi, l'entrisme dans un système régit par le turbo-capitalisme n'est plus de mise.

Il faut donc développer pour les années futures développer de nouvelles approches alternative fondée sur une perception nette et précise des enjeux. Et pour cela

- à la centralité opposer le rhizome (au sens Deleuzien du terme),
- face à la mondialisation revendiquer l'universalité,
- à la dépersonnalisation résister par le vivant, l'intimement proche,
- et se revendiquer d'une nouvelle laïcité (plus fondé comme hier sur la séparation de l'espace public et du religieux, mais sur la séparation de l'intérêt général d'avec la marchandise).

In fine, il s'agit, à partir de la multitude des convictions atomisées, des alliances de terrain, de fonder des modalités d'action visant à la coagulation des énergies et d'instruire des stratégies de résistance et de prospectives. L'Internet, l'inter-territorialité, l'éducation populaire, étant des outils précieux dans cette perspective.

Surtout il faudra sans cesse réinsérer la reconnaissance des MM/MT dans un ensemble plus vaste. Le mouvement des MM/MT est un mouvement planétaire. Si en France il a pu semer autant de graines et conserver sa force malgré les tourmentes c'est parce qu'il fut à son origine éminemment politique – au sens le plus noble du terme- , parce qu'il était au centre d'un vaste mouvement culturel. C'est en ayant la conscience, quelles que soient les différences d'époque, qu'il faut que ce mouvement reste fidèle à son triangle de sustentation (sources – citoyenneté - ouverture) qu'il réussira son *aggiornamento*.

Frank Tenaille, le 16.12.07.

(*) CETTE INTERVENTION A EU LIEU LE 16 DECEMBRE 2007 AUX ASSISES NATIONALES DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES ORGANISEES PAR LA FAMDT. ELLE OUVRAIT UNE TRIBUNE ORGANISEE PAR

LE RESEAU ZONE FRANCHE INTITULEE *L'ECONOMIE DU SECTEUR : DE LA PRODUCTION A LA DIFFUSION*. ELLE PRECEDAIT LES INTERVENTIONS DE MARC BENAICHE (DIRECTEUR DU JOURNAL ET SITE MONDOMIX), MARIE JOSE JUSTAMOND (DIRECTRICE DU FESTIVAL LES SUDS EN ARLES), SAID ASSADI (RESPONSABLE DE L'AGENCE ACCORDS CROISES), ET SOPHIE GUEBEBAUT (DIRECTRICE DE ZONE FRANCHE).
